



Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

M. Kevan Cowan
Président
Commission des valeurs
mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest, 22^e étage
Toronto (Ontario)
M5H 3S8

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous faire part des priorités de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour 2024-2025.

À titre de président, vous jouez un rôle important dans la réalisation du mandat de la CVMO. Il est important que les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme continuent de s'harmoniser avec les priorités et l'orientation du gouvernement. En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir de façon à servir l'intérêt fondamental des Ontariennes et des Ontariens et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, je vous fais part de mes attentes concernant la CVMO pour 2024-2025, notamment :

1. Gestion du risque

- Créer et mettre en œuvre un processus efficace pour déceler, évaluer et atténuer les risques organisationnels, y compris les risques à la cybersécurité, et tous risques d'urgence à l'avenir.
- Veiller à ce que la stratégie de gestion du risque oriente le processus décisionnel de l'organisme et soit une priorité absolue pour l'équipe de direction de l'organisme.
- Informer le ministère des Finances tous les ans des progrès réalisés par l'organisme dans la mise en œuvre de la stratégie de gestion du risque.

2. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner en respectant le budget approuvé de l'organisme.

- Cerner et saisir les possibilités de mettre en application des pratiques innovantes et d'améliorer la durabilité des programmes.
- Respecter les orientations pertinentes concernant les pratiques comptables et la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'exploitation de l'entente d'achat en masse et des initiatives stratégiques d'approvisionnement d'ApprovisiOntario.
- Respecter les mesures immobilières provisoires pour l'espace de bureau de l'organisme.
- Atteindre et exploiter les résultats repères pour les stratégies et directives de rémunération.

3. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et rédiger les rapports dans un esprit de responsabilisation et transparence.
- Se conformer aux normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, connaissances et expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance de l'organisme et de responsabilisation et fournir annuellement au ministre des matrices de compétences pour veiller à ce que les conseils soient constitués de personnes qualifiées.
- Examiner et mettre à jour annuellement les indicateurs de rendement clés afin de garantir l'efficacité, l'efficacités et la durabilité de l'organisme.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser la capacité organisationnelle pour livrer les services gouvernementaux le plus efficacement possible, notamment en redéployant les ressources dans les secteurs prioritaires au besoin.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les possibilités de relocalisation dans des régions où les coûts sont moins élevés à l'échelle de l'Ontario (conformément à la directive du CGG sur les biens immobiliers, art. 5.4), le cas échéant.
- Aligner les stratégies en matière de ressources humaines et d'aménagements sur les directives et politiques de la fonction publique de l'Ontario (FPO), le cas échéant, y compris les dispositions de retour au bureau sur celles suivies par la FPO.
- Respecter les mandats de travail et de négociation du CT et du CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le financement des opérations et la taille des effectifs.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, équitable, inclusif, accessible et exempt de racisme.
- Adopter un processus qui favorise la participation de tout le monde afin de veiller à ce que toutes les voix soient entendues dans la formulation des politiques et la prise de décisions.

6. Collecte, utilisation et partage de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décision, d'échange de l'information et de production de rapports pour orienter la préparation de rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Accroître l'échange de données avec ApprovisiOntario au besoin à l'égard des dépenses relatives à l'approvisionnement et la planification, la passation de marchés et les relations avec les fournisseurs pour soutenir la prise de décision fondée sur les données.

7. Prestation de services en ligne et service à la clientèle

- Examiner et mettre en œuvre des outils numérique en vue de la prestation des services en ligne afin de respecter les normes de service à la clientèle.
- Utiliser une gamme d'approches et d'outils pour garantir que des services puissent être livrés, peu importe la situation.

Dans votre rôle de gouvernance, je vous encourage, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration, à mettre l'accent sur une bonne gestion des risques pour toutes les questions touchant à la cybersécurité. J'aimerais que vous me fassiez part des mesures prises par l'équipe de direction pour donner la priorité à la cybersécurité au sein de votre organisme.

Il s'agit des engagements gouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil.

Je m'attends aussi à ce que la CVMO se consacre aux priorités suivantes :

1. Jouer un rôle de premier plan dans la réglementation des valeurs mobilières afin de favoriser des marchés financiers compétitifs, efficaces et équitables en Ontario et au Canada, tout en favorisant un meilleur accès aux capitaux.
2. Entretenir des relations avec les participants aux marchés et les organismes de réglementation, tant aux ordres fédéral que provincial, dans le but d'améliorer la productivité et de soutenir l'innovation dans les marchés des capitaux.
3. Raffermer les mécanismes de protection des investisseurs en cernant les occasions d'améliorer la compétitivité de l'Ontario.
4. Travailler avec des partenaires réglementaires pour cerner, aborder et atténuer les risques systémiques et promouvoir la stabilité.
5. Montrez l'exemple et menez vos affaires en mettant l'accent sur le développement de la numérisation, la génération d'économies supplémentaires et la réduction des formalités administratives, tant pour les participants aux marchés que pour la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.
6. Améliorer la transparence en s'assurant que les analyses quantitatives et qualitatives des coûts et avantages prévus d'un règlement proposé soient fournies dans les publications des règlements de la CVMO au besoin et échangées dans le cadre des consultations sur la proposition afin de mieux orienter les commentaires

du public et le processus d'établissement de règlements.

7. Continuer à soutenir la mise en œuvre des recommandations du rapport du groupe de travail sur la modernisation des marchés de capitaux, le cas échéant.
8. Continuer à soutenir la mise en œuvre des recommandations de l'Audit de l'optimisation des ressources réalisé en 2021 par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, le cas échéant.
9. Continuer à collaborer avec l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers et l'Organisme canadien de réglementation des investissements dans le cadre de l'exécution de vos mandats respectifs.

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'entreprise de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre engagement continu envers la CVMO. Votre travail et soutien continus me sont essentiels et sont essentiels à la population ontarienne.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Richard Clark, chef de cabinet, Bureau du ministre, Ministère des Finances au 416 325-0400 ou à richard.clark@ontario.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le ministre des Finances,



Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

- c. D. Grant Vingoe, chef de la direction, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances, ministère des Finances
Greg Orencsak, sous-ministre, ministère des Finances
Nancy Mudrnic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, Ministère des Finances
Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, ministère des Finances
Tom McKinlay, Directeur, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances